



Compte-rendu « Rencontre de quartier » Du 18 décembre 08 – Tennis Club de Charbonnières

Référents de quartier concernés : Séverine FONTANGES– Marie-Claire ROCHON

Ouverture de la réunion par Myriam BERTHOUD, adjointe à la Communication, qui a rappelé le rôle et le fonctionnement des référents de quartier (système mis en place depuis 2006) ainsi que les objectifs de ces nouvelles réunions de quartier :

- Permettre aux Charbonnois de s'exprimer, s'informer, de débattre et échanger.
- Etre en contact avec les Charbonnois et connaître leur expertise du quotidien.
- Apporter des réponses concrètes, factuelles aux questions et préoccupations exprimées.
- Informer sur les projets liés à l'avenir de la commune.

Synthèse des retours « Coupon réponse » suite à la distribution des invitations dans les boîtes aux lettres (Question et thèmes que vous souhaitez aborder) autour des thématiques suivantes : Circulation routière et des personnes - Cadre de vie - Travaux et autres points divers.

TRAVAUX AVENUE BERGERON

Q : Que s'est-il passé ?

R : Le mur de soutènement s'est écroulé suite aux fortes pluies du 1^{er} Novembre 2008.

Q : Qu'est-ce qui a été fait ? Pourquoi les travaux se sont-ils arrêtés ?

R : Des travaux d'urgence ont été fait afin de sécuriser l'avenue et préserver l'école. Le mur a été bloqué par un enrochement de 5 hauteurs de rochers. Le 5 Janvier 2009 début des travaux de reconstruction qui seront effectués par le Grand-Lyon.

Q : Quels travaux sont envisagés ?

R : Les travaux de reconstruction vont être couplés avec les travaux de changement des gabarits du réseau d'assainissement (passage de 60cm à 1200cm de diamètre pour éviter les phénomènes de refoulement lors de fortes pluies) initialement prévus.

Q : Quelle sera la durée des travaux ?

R :

- Des palplanches vont être enfoncés sur une profondeur de 10m afin de trouver le dur sur une longueur de 60m, durée : 3 semaines.
- Pose de tirants pour tenir les têtes des palplanches car il y a un dénivelé de 2m50 entre la route et le ruisseau, durée : 3 semaines.
- Changement du réseau, durée : 3 semaines
- Réfection des tapis et embellissement de l'avenue.
- Construction d'un mur en pierres contre les palplanches sur un socle au niveau du ruisseau.

Q : Pourquoi ne pas faire un boutonnage de l'autre côté du ruisseau afin de permettre un nouveau passage, en évitant les tirants, on laisse passer l'assainissement et on permet un nouveau pont en aval de celui qui existe qui supporterait la circulation entrant dans Charbonnières ?

R : L. Paulik est invité à passer en Mairie pour présenter son projet.

Q : Quelle perturbation pour la circulation sur l'avenue Bergeron ?

R :

- Circulation entrante seulement au début des travaux.
- Une étude sera faite sur la possibilité d'installer un feu en 3 phases au lieu des 2 actuelles. Celui-ci serait installé en amont des travaux (environ 80m avant le feu actuel) afin de permettre une circulation alternée dans les 2 sens.
- Coupure totale pendant le changement du réseau (3 semaines)

Q : Quelle déviation prévue lorsque l'avenue Bergeron sera totalement fermée ?

R : Il faudra fermer l'accès à Charbonnières à la hauteur du rond point sinon les voitures se retrouvent déviées sur le chemin des Alouettes et se retrouveraient dans l'obligation de redescendre la Route de Paris. De plus ce chemin étroit et mal éclairé n'est pas fait pour une circulation importante.

Q : La Résidence du Parc de Charbonnières se retrouvera-t-elle inaccessible pendant les travaux ?

R : Non, si on installe ce feu à 3 phases.

Remarque : un croquis a été remis au Maire pendant la réunion pour montrer une solution qui permettrait une meilleure circulation dans ce quartier.

Q : Les poteaux de l'avenue Bergeron seront-ils enfouis un jour ?

R : Un aménagement de l'avenue est prévu avec le Grand Lyon avec enfouissement des lignes électriques et téléphoniques et la création d'une piste cyclable et autres modes de déplacement doux pour 2010 entre le lycée et le Parc de la Bressonnière. Afin de justifier les 3 fleurs de Charbonnières, une attention sera portée sur ce secteur.

Q : Quel devenir pour le parc Paradon ?

R : La famille Paradon a cédé ce parc à la ville de Charbonnières avec une clause : cet espace doit rester un parc public. Il n'y aura pas de remise en cause de cette volonté mais il y aura peut-être un aménagement possible à prévoir pour oxygéner l'école Maternelle.

SECURITE

Q : Que faire pour que la sortie de la résidence du Parc de Charbonnières soit sécurisée ?

R : Une étude sur la mise en place d'une zone 30 en fonction du trafic et des zones opportunes sera menée dans tout le quartier.

- La zone 30 peut améliorer le trafic.
- L'implantation d'1 ou 2 ralentisseurs pourra permettre de voir arriver les voitures
- Il faut trouver quelque chose qui amène les automobilistes à réaliser qu'ils entrent en ville.

Q : En sortant il y a un manque de visibilité en partie due à un problème de lumière car les voitures arrivent en zone d'ombre.

R : On peut étudier si on peut retirer les 2 arbres à gauche pour mieux voir.

Q : Cette zone est-elle opportune av Benoit Bennier car il y a beaucoup de voitures qui roulent plus vite bien que la zone soit résidentielle ?

R :

- Il y a eu un comptage fait par le Grand Lyon sur la commune.
- Devant l'école, avenue Alexis Brevet, il est impératif de maintenir cette zone à 30 km/h.
- Voir si on peut mettre des ralentisseurs rue Benoit Benier.

Q : A l'entrée du village de La Tour de Salvagny, il y a un panneau qui annonce la vitesse des voitures, ne pourrait-on en installer un semblable ?

R : Ce site est à l'étude, on attend les résultats du Grand Lyon. Il faut savoir que tout aménagement sera à la charge de Charbonnières.

ROUTE DE PARIS

Q : Où iront les voitures lorsqu'elles sortiront de la résidence Les Méridiennes, seront-elles obligées de remonter sur la Route de Paris et faire un demi-tour dangereux sur la rue Benoit Bennier ?

R : Maurice Fleury n'aurait pas accordé ce permis de construire, ce sont le Grand Lyon et la DDE qui ont validé ce projet alors qu'ils auraient dû s'y opposer car il n'y a pas de possibilité de rentrer ou de sortir librement. Il faudra installer un giratoire au croisement Benoit Benier et Route de Paris et cet aménagement sera à la charge de la commune.

Q : Comment sécuriser le croisement Avenue Denis Delorme et Chemin Louise Beckensteiner car les voitures vont très vite et certaines sont mal garées ?

R : La première chose que doit regarder un Maire quand il accorde un permis de construire doit être la réglementation des accès et sorties.

Q : Comment stopper le stationnement des voitures sur les trottoirs de la Route de Paris ?

R : La commune aura un 2^{ème} policier municipal d'ici 1 mois et demi

SITE DE LA REGION

Q : Quid de ce site ?

R : Ce site se nomme : site de La Combe

- En faire un quartier avec des habitations, des commerces, des activités artisanales compatibles avec les habitations, des logements (il faut 200 logements dont 30% en logements aidés) adaptés aux besoins de la commune (jeunes et personnes âgées), des services comme une pharmacie.
- L'aménagement de ce site fera une jointure entre le centre commercial et la route de Paris, le Bourg administratif ferait le lien.
- Le site de La Combe permettrait une requalification de la Route de Paris.
- Un vote au Conseil Communautaire le lundi 15 Décembre 2008 autorise la révision du PLU et le lancement d'une concertation avec les Charbonnois.
- Le Conseil Régional quitte le site en Juillet 2010 donc d'ici là il faut qu'un plan d'aménagement d'ensemble + les permis de construire + les dossiers concernant les déplacements, la voirie et les transports aient été bouclés.
- Il n'y aura pas de supermarché.

Q : Quel programme apporte la révision du PLU ?

R : Nous avons 2,5 mois pour faire le cahier des charges.

Q : Patru a construit dans le rond point sur la Route de Paris puis a installé une menuiserie, des entrepôts, des magasins, des logements, un show room, quel autre grignotage ?

R : Cette Route de Paris est un enjeu pour la commune, c'est un axe majeur donc il faut que tout soit fait d'une manière cohérente et maîtrisée. Patru a apporté une plus value par rapport à ce qui existait.

Q : Quels aménagements près des écoles ?

R : Il faut avoir une vision sur les 10 ans à venir : le dépose-minute pour les écoles pourrait se faire avenue Bergeron, il y aura plus d'espace de circulation vers la place Bad Abbach et le chemin Saint-Roch qui se trouve à la sortie du site de La Combe, une fois l'extension de la Mairie terminée ainsi que celle de l'école et le 3^{ème} immeuble d'Alliade construit.

Q : Vous voulez agrandir la Mairie ?

R : Oui, construire quelque chose à la place du bâtiment des jeunes qui est déjà une extension.

Q : Que se passe-t-il avec la Maison Paroissiale chemin Louise Beckensteiner ?

R : Il y a un problème d'infiltration d'eau.

LE TRAM-TRAIN

Q : Quels changements avec l'arrivée du Tram-Train ?

R : Il était question de supprimer la Halte de la Ferrière. Le Grand Lyon, le Département et la Région ont obtenu de joindre cette halte à celle du Méridien.

Le train s'arrêtera à la hauteur du lycée mais à la Halte de la Ferrière, il y aura une ambiance de gare avec un parc à vélos, des panneaux avertisseurs des horaires, des affichages divers.

Pour rejoindre le tram-train, il faudra parcourir 350 à 400m pour rejoindre le quai au niveau du lycée. Il faut sortir les bus du parking du Méridien et les mettre sur la zone entre le rond point et celui du gymnase des Coquelicots.

Ce parking de 90 places est très utile car il évite de rajouter de la circulation et des places dans le centre ville.

Q : Il faudrait signaler la gare des Flachères car elle n'est pas visible.

R : Elle sera équipée en Tram-train en 2015

AMENAGEMENTS DU RUISSEAU DE CHARBONNIERES

Q : Les aménagements du ruisseau ont-ils servi à quelque chose ?

R : Oui car le ruisseau a fait un travail de laminage sur les murs des passerelles et le lit a été élargi car l'eau est passé derrière les poteaux, 2 passerelles ont été supprimées, 1 nouvelle passerelle est prévue. Grâce aux aménagements, l'eau est ralentie au niveau du lycée.
On peut organiser une visite de la partie couverte du ruisseau.

PROBLEME NEIGE

Q : Pourquoi n'y a-t-il pas de déneigement chemin des Alouettes ?

R : Il y a le même problème chemin des Brosses, le Grand Lyon ne fait pas son travail correctement.

Q : Pourquoi n'y a-t-il plus de bac à sel chemin des Alouettes

R : Ce n'est pas normal

SQUARE DE VERDUN

Q : Etes-vous satisfait des aménagements du square de Verdun ?

R : Le square était dans un état de dégradation. Le Grand Lyon a examiné le projet qui donne une belle image à l'entrée de Charbonnières. Le soir c'est un endroit agréable où il y a une vraie ambiance.

TRANSPORTS EN COMMUN

Q : Les conditions d'attente sont indignes : trottoirs abîmés, pas d'abris, ornières sur les routes qui projettent de l'eau lorsqu'il pleut

R : A vérifier

Q : Qu'en est-il de la ligne du 5 ?

R : Au 2^{ème} semestre 2009, la ligne sera prolongée jusqu'au lycée

Q : Quels aménagements ont été apportés à la ligne JD14 ?

R : Le bus retarde son départ du Collège JJ Rousseau de 5 minutes
Il y aura un service supplémentaire à 18h au lycée les vendredis.

QUESTIONS RESTEES SANS REPONSES

Q : Le sentier des Lilas emprunté par beaucoup d'étudiants a été défoncé par Patru depuis ses travaux

Q : Pourquoi le gaz s'arrête au n°4 du chemin de la Halte des Flachères

Q : L'angle de l'avenue Denis Delorme et Alexis Brevet est dangereux

Q : Les buissons à droite du chemin du Ravet et de la rue Benoit Bennier gêne la visibilité